



FOIRE AUX QUESTIONS

- Q** **Puis-je présenter une demande de participation même si je n'ai jamais voyagé ou travaillé à l'étranger?**
- R** Oui, vous pouvez présenter une demande sans avoir d'expérience à l'étranger, à condition que vous répondiez à tous les critères énumérés à la section « Directives aux candidates et candidats ».
- Q** **Ai-je besoin de joindre une lettre de mon médecin à ma demande de participation?**
- R** À une étape ultérieure du processus de sélection, nous pourrions vous demander de fournir une attestation d'une ou d'un professionnel de la santé confirmant que votre état physique, mental et émotionnel vous permet de vous rendre dans des régions éloignées et d'y travailler dans des conditions pouvant s'avérer difficiles.
- Q** **Puis-je refaire une demande si j'ai déjà participé au programme (Projet outre-mer ou Enseigner ensemble)?**
- R** La décision concernant les personnes qui peuvent présenter leur candidature est prise par les organisations membres de la CTF/FCE qui vous parraine. Les critères peuvent varier d'une organisation à l'autre. Toutefois, la CTF/FCE choisit souvent les chefs d'équipe parmi les participantes et participants expérimentés.
- Q** **Si je suis désigné par mon organisation provinciale ou territoriale, quand recevrai-je une confirmation de la CTF/FCE m'informant que ma candidature a été retenue pour une affectation?**
- R** La CTF/FCE avisera les candidates et candidats de leur sélection et de leur affectation le plus tôt possible, généralement avant la fin janvier. Votre chef d'équipe communiquera avec vous début février et vous commencerez alors à préparer votre affectation avec votre équipe.
- Q** **Aurai-je des frais à assumer si ma demande de participation au programme Enseigner ensemble est retenue?**
- R** Tous les frais liés au programme, y compris les frais de transport, d'hébergement, de visas et de repas, tant au Canada qu'à l'étranger, seront pris en charge. Cela inclut également les frais liés au programme qui ne sont pas couverts par votre régime d'assurance maladie, tels que le vaccin contre la fièvre jaune pour les personnes se rendant en Afrique.
- Q** **Faut-il avoir des compétences particulières pour participer au programme Enseigner ensemble?**
- R** Nous savons qu'en tant qu'enseignante ou enseignant, vous disposez déjà des compétences requises pour faire le travail sur place et que vous aurez beaucoup à offrir grâce à votre formation et votre expérience. Toutefois, votre résilience, votre souplesse et votre esprit d'équipe seront déterminants pour la réussite de votre affectation.

Q Quelle est la durée du programme? Pendant combien de temps dois-je être disponible?

A Vous devez être en mesure de travailler avec la CTF/FCE et avec votre équipe du moment où vous recevez la confirmation de votre sélection jusqu'à la fin du programme. Le stage d'orientation prédépart a lieu début juillet à Ottawa. Généralement, les équipes partent tout de suite après d'Ottawa vers leur pays d'affectation. La plupart des programmes se terminant fin juillet, les participantes et participants peuvent rentrer au Canada à ce moment-là. Vous devez vous engager pour toute la durée du programme, du début à la fin.

Q Puis-je demander à aller dans un pays en particulier?

A Non, vous ne pouvez pas choisir votre pays d'affectation. La CTF/FCE détermine les affectations des participantes et participants en fonction d'un certain nombre de critères. Vous connaîtrez votre pays d'affectation au moment où vous recevrez la confirmation de votre sélection.

Q Dois-je m'assurer que mes vaccins sont à jour avant de me rendre à l'étranger?

A Les participantes et participants qui se rendent dans des pays d'Afrique devront s'être fait vacciner contre la fièvre jaune avant leur départ.

Q Que se passe-t-il si je dois me retirer du programme à un moment ou à un autre?

A Les imprévus arrivent et nous demandent parfois de revoir nos plans. Si une circonstance exceptionnelle vous oblige de vous retirer du programme, vous devez communiquer immédiatement avec la CTF/FCE.

Q Dois-je suivre une formation avant de me rendre à l'étranger?

A Oui. De février à juin, vous recevrez de l'information et travaillerez en étroite collaboration avec la CTF/FCE, votre chef d'équipe, ainsi que les autres membres de votre équipe par courriel et vidéoconférence afin de vous préparer à votre affectation. Vous devrez aussi participer à un stage d'orientation offert par la CTF/FCE à Ottawa pendant la première semaine de juillet, juste avant votre départ.

Q Est-ce que des proches (membres de la famille ou amies et amis) pourront m'accompagner dans mon pays d'affectation?

A Non! Vos proches ne sont pas autorisés à vous accompagner.

Q Le déplacement vers le pays d'affectation se fait-il toujours à partir d'Ottawa?

A Oui. Les bureaux de la CTF/FCE sont situés à Ottawa. Vous devrez vous rendre dans la capitale pour y suivre le stage d'orientation de deux ou trois jours donné par le personnel de la Fédération avant de partir pour votre pays d'affectation.

